

Odacité Immobilier transforme son projet pour le rendre conforme au zonage actuel

Mont-Saint-Hilaire, le 17 juin 2019. – Odacité Immobilier, promoteur du pôle de commerce de proximité de la rue Saint-Georges, à Mont-Saint-Hilaire, annonce qu'il apporte des modifications à son projet immobilier mixte.

Ainsi, le projet de la rue Saint-Georges se conformera au zonage en vigueur, excepté quelques dérogations mineures relatives aux marges. Cette décision devient nécessaire alors que les supermarchés Saint-Hilaire (Marchés Riendeau) menacent de multiplier les démarches judiciaires et de créer ainsi des délais préjudiciables pour les Marchés Pepin, principal locataire du projet.

« Nous demeurons convaincus de la solidité et du caractère innovant de notre projet immobilier mixte. Notre objectif a toujours été d'établir un dialogue citoyen et d'entendre les commentaires afin d'améliorer le projet. Aussi, devant des délais administratifs et de possibles recours judiciaires d'opposants ayant des intérêts commerciaux contraires au projet, il devenait évident que nous devions modifier notre approche afin d'éviter ce type d'obstacles. C'était la chose responsable à faire », a déclaré M. Steve Richard, président d'Odacité Immobilier.

Les amendements au projet touchent principalement la hauteur des bâtiments qui sera ramenée à 15,9 m. La structure du bâtiment est aussi modifiée afin de passer de l'acier au béton.

« Je tiens à remercier Odacité Immobilier de leur ouverture et de leur flexibilité. Nous sommes attachés à Mont-Saint-Hilaire et nous devons trouver une solution pour notre déménagement compte tenu de la fin de notre bail. Nous voulons éviter une longue fermeture temporaire qui mettrait à risque nos 150 employés. Nos priorités ont toujours été nos clients et nos employés », a affirmé Mme Annie Pepin, représentante des Marchés Pepin.

Odacité Immobilier souhaite donc que les opposants commerciaux enterrent la hache de guerre afin que ce projet puisse prendre toute la place qui lui revient de plein droit. Le nouveau pôle de commerce de proximité viendra bonifier l'offre commerciale actuelle tout en augmentant le nombre de logements locatifs dans la région dont l'offre est actuellement déficiente.